

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2020-121

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE
2021 - 2023

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE
DE LE PORT POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE
PUBLIQUE

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 26 octobre
2020 et affichée le 27 octobre 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le : 7 2 NOV 2020

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 novembre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi trois
novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en
mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia,
Mme Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville,
Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda
Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie
Mourgaye.

Absents représentés : M. Zakaria Ali (par M. Fayzal
Ahmed Vali), M. Patrice Payet (par Mme Mémouna Patel),
M. Didier Amachalla (par M. Jean-Claude Adois), Mme
Barbara Saminadin (par Mme Aurélie Testan), Mme
Paméla Trécasse (par Mme Jasmine Béton).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali à
17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme
Valérie Auber.

.....
.....

Affaire n°2020-121

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE 2021 – 2023

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE DE LE
PORT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » réunies le 22 octobre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance le mardi 3 novembre 2020 relatif au cadre partenarial, appelé Contrat Territoire Lecture (CTL) portant sur la période 2021 - 2023, entre l'État-DAC La Réunion et la Commune de Le Port.

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les termes du conventionnement entre l'État et la Commune de Le Port pour le développement de la lecture publique à travers le CTL 2021 - 2023 ;

Article 2 : de valider l'engagement financier à parité entre l'État et la Commune de Le Port en vue de la mise en œuvre du CTL 2021 - 2023 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU